

Association RESPECTH

Assemblée générale du 27 2 2018

Introduction avec remerciements du président.

Rapport moral :

Résumé des actions menées pour sauver la bâtisse depuis fin 2016

Fin 2016 : nous apprenons l'échéance en 2017 du projet de la ville de détruire cet ancien hôtel particulier de 1843. (Nouvelle municipalité alertée depuis 2014 de l'intérêt patrimonial de la bâtisse)

Alertons les associations nationales de sauvegarde du patrimoine et Création du collectif 7% et mise en ligne d'une pétition. (Plus de 1100 signatures)

Janvier Février 2017 : contact DRAC Paoletti, sous-préfecture, alerte média.

Mars : le collectif présente à la commission solidarité un projet similaire à celui de la commune avec 8 logements spacieux. Chiffrage fait. Projet refusé, relations difficiles avec le CM.

Décision de prendre un avocat.

Avril : Recours gracieux déposés en mairie : contre les permis de démolir et de construire, rejetés par le maire en mai et juin. Suivis d'un recours contentieux.

Création de l'**association RESPECTH**. Distribution de tracts, alerte des préfets, médias...

Bureau :

Président: Thomas Gronier

Vis présidents: Karine Bernard, Michel Souchon

Secrétaire: Sophie Carton

Trésorier: Thomas Ducamps

Membres du conseil: Martine Dossin, Claire Franc, Claude Baltéra, Bruno Sirot

Mai : réunion d'information salle Dufaux

Juin-juillet

Malgré de multiples rencontres avec le maire et les élus : le projet SIP est maintenu.

24 juillet démontage de 6 fenêtres du RDC

Août :

Le 28 début de démontage de la toiture (amiante)

Dépôt d'un recours en référé suspension au TA

Septembre :

Référé suspension au TA le 11 septembre, ordonnance rendue le 20 septembre demandant la suspension de la démolition.

La maison est sauvée, espoir de concilier « patrimoine et humain »

Demande de bâchage.

Octobre :

Notre projet est accepté au CM du **18 oct. Le maire nous propose un partenariat**

Retrait de la délibération du PD de janvier 17

Tout en faisant voter et approuver la délégation au maire d'une partie des pouvoirs du CM concernant le permis de démolir de ce bien communal.

Novembre : La SIP se désengage du projet

Constat d'une dégradation de la maison ouverte à tout vent (intempéries++) impliquant un surcoût de la restauration (réfection de tous les plafonds et planchers).

Retrait des sacs contenant l'amiante démontée.

Bâchage enfin réalisé le 15 novembre.

Décembre :

Piquetage de la façade enduite : Les dégradations ne semblent pas être du même niveau partout, Il faudra enlever tout l'enduit de façade pour choisir et évaluer le type de restauration.

Réception et étude des devis complémentaires demandés.

Demandons au maire de confirmer les mêmes conditions financières pour la commune que celles accordées à la SIP :

à savoir une opération blanche. La SIP achetait le terrain nu pour la valeur de la démolition (100 000€ budgétée dans une délibération et 60000€ après devis) ***sauf surprises inévitables.***

Le Maire, au cours d'un entretien en présence de M. Vermander du 8 décembre, propose de prendre en charge la réfection de la toiture avec remise dans son état d'origine ; cette action symbolique permettant de conforter le partenariat de la commune tout en restant dans le même engagement financier qu'avec le projet SIP : opération blanche pour la commune.

Au cours du CM du 20 décembre, la délibération votée à l'unanimité, permet au maire de vendre la propriété à l'association RESPECTH dans l'estimation des Domaines (70000 €) .

Janvier 2018 :

L'association s'engage à acheter le bien aux conditions de la délibération.

Le lierre est retiré et les ouvertures bouchées.

Février :

Nous attendons la signature du compromis de vente. Prix 70 000€ + frais de notaire entre 7000€ et 8000€.

Le maire attend le diagnostic « ecodiag » nécessaire à la vente.

Après une réunion ce vendredi 23 Février, **M. Labille nous annonce que sa majorité refuse de le suivre dans l'engagement de participer à notre projet dans les mêmes conditions financières qu'avec la SIP.**

Rapport financier

Compte de résultats

	2017 réalisé	2018 budgété		2017 réalisé	2018 budgété
PRODUITS			CHARGES		
Cotisations adhérents	1620	2000	Frais divers, fournitures	261.80	
Condamnation mairie	1460		Frais avocat	3498.90	
			Frais huissier	433.97	
Subventions		800	Assurance	235.70	235.70
			Frais notaire		7000
			Résultat (-)	-1350.37	-4435.70
Total produit d'exploitation	3080	2800	Total charges d'exploitation	4430.37	7235.70

Bilan

	2017 Réalisé	2018 budgété		2017 Réalisé	2018 budgété
Actif			Passif		
Immobilisation	0	70000	Capitaux permanents	0	
Créances	1350.37		Dettes d'exploitations	1350.37	70000
			Résultat		
Valeurs disponibles					
Total actif			Total passif		

Devis et recherche de soutiens financiers

L'ensemble des devis est parvenu. (Restauration visant à redonner l'aspect d'origine)

Toiture, charpente, les 2 chiens assis et fronton : 76 160 €

Façade côté rue 80 000€/ côté cour 40 000€ : 120 000€

Aménagement de 8 appartements : 590 000€ + ascenseur 30 000€

Total rénovation : 816 160€. Soit **850 000€** avec marge de sécurité et jardins.

Remerciements pour le **don des grilles par un particulier pour refaire l'entrée côté rue et cour.**

Projet de subventions :

Financement participatif- crowdfunding- (Dartagnan)

Subvention fondation patrimoine (façade) et mise à disposition d'une « fenêtre » de la fondation du patrimoine pour déduction fiscale des dons.

Dossier envoyé à Stéphane Bern par le biais de la fondation du patrimoine.

Subvention ANAH estimée à 35%

Projet et dossier à monter pour bénéficier de subventions de l'Europe en incluant un projet de lien social, intergénérationnel, pédagogique (comme «l' outil en mains » avec transmission du savoir-faire).

L'idée étant de prévoir un local avec une salle dédiée à cet usage (bâtiment situé à gauche en entrant par la cour).

Pour ce type de dossier, il serait nécessaire d'avoir le soutien proposé par la mairie.

Phase de réalisation

Partenariat avec la mairie : il semblerait que nous ne puissions plus compter dessus.

Nous devons à nouveau rencontrer les partenaires financiers pour revoir le plan de financement compte tenu de la nouvelle donne et chercher éventuellement d'autres financeurs.

Proposition d'une nouvelle réunion avec les personnes partie prenante pour ce dossier.

Projets à venir

Notre politique : mener à bien un projet et ne pas se disperser pour plus d'efficacité.

Restauration des fresques de la gare : lettre à la SNCF et maires des communes concernées en juin 2017 sans réponse à ce jour. Relance à faire.

Sommes alertés et très vigilants : porche de la ferme rue du pavé à Athies et arbres du cimetière.

Les éoliennes. Nous soutenons les personnes s'opposants à l'implantation de nouvelles éoliennes.

Appel à cotisations pour l'année 2018:

Adhésion simple : 5€

Adhésion famille : 10€

Adhésion soutien : 40€

Adhésion bienfaiteur :€

L'association RESPECTH compte à ce jour 60 adhérents et 11 000 sympathisants.

Nous sommes une association pour la sauvegarde du patrimoine et de l'environnement et à ce titre demandons à être référencé sur le site de la ville de Ham, dans la rubrique associations/ patrimoine.